

## CODE CRIMINEL

MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PISTOLETS, CARABINES À AIR COMPRIMÉ, VOITURES AUTOMOBILES, PASSAGES À NIVEAU ET PAIEMENT D'AMENDES

**M. T. L. Church (Broadview)** demande à présenter le bill n° 3 visant à modifier le Code criminel (pistolets, carabines à air comprimé, voitures automobiles, passages à niveau et paiement d'amendes).

**Des voix:** Explications!

**M. T. L. Church (Broadview)** demande à projet de loi pratique renfermant des propositions qui requièrent l'examen du Gouvernement. Le bill de cette année est analogue, sans être identique, à celui que j'ai présenté au cours des quatre dernières années. Cette année, il porte sur les sujets suivants: a) le nombre effroyable des pertes de vie occasionnées par les automobiles sur les grand-routes du Canada, dans les villes, dans les banlieues et à la campagne; b) les chauffards; c) les incendies des maisons et des habitations; d) les passages à niveau. Le projet de loi énonce quelques modifications qui, selon moi, remédieraient à la situation.

Même si, à l'occasion de la première lecture, je me contente d'exposer superficiellement la teneur de la mesure, j'aimerais signaler, avec le consentement de la Chambre, certaines des propositions qui y sont énoncées.

De ce nombre est l'adoption, par le Canada, de la loi connue, en Angleterre, sous le nom de *Summary Offenders Act* et qui accorde aux pauvres gens forcés de prendre le chemin de la prison, le temps de payer leurs amendes. S'il faut en croire les rapports que j'ai reçus d'Angleterre, cette disposition a permis d'y fermer la moitié des prisons.

Nous traversons une période difficile. Les pertes de vie par accident sont chez nous, du point de vue économique comme de tout autre point de vue, rien moins qu'un véritable scandale.

Ces propositions jetteront un peu de lumière dans les esprits. La Chambre a déjà débattu cette question en 1935 et en 1937, bien qu'elle ne l'ait pas fait depuis la dernière guerre. La conduite des chauffards représente l'un des pires moyens qui existent de tuer hommes, femmes et enfants, la forme la plus lâche du meurtre.

Dans ce projet de loi, je propose en amendement une mesure qui est en vigueur dans certains États américains et qui obligerait les automobilistes à arrêter, à écouter et à ouvrir la portière de devant de leur voiture avant de traverser un passage à niveau,

[M. Graydon.]

comme les chauffeurs d'autobus doivent le faire en vertu de la loi de la voirie provinciale. On pourrait imposer une amende d'au plus \$50 pour les infractions. Je sais que, dans la région de Toronto, un tel règlement aurait sauvé plusieurs vies au cours de l'été dernier.

J'appelle l'attention des députés sur les articles du bill qui concernent les jeunes gens. Je ne comprends pas pourquoi on n'aviserait pas les parents lorsque les adolescents ont des démêlés avec la justice (certains de ces derniers sont parfois les pires délinquants) et ils devraient aussi être représentés par des avocats dans tout procès. Je propose que la Chambre étudie ces importantes questions. Le projet de loi contient plusieurs propositions qu'on devrait étudier, particulièrement de nos jours où l'on cherche à se griser de vitesse comme après toutes les grandes guerres, ainsi qu'en témoigne l'histoire.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## PÊCHES ONTARIENNES

ÉLOGE DES FRUITS PRÉSENTÉS PAR LE REPRÉSENTANT DE LINCOLN

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. A. Cruickshank (Fraser-Valley):** Monsieur l'Orateur, je demande la parole à propos d'un fait personnel. Mes collègues de la Colombie-Britannique,—et d'autres honorables députés seront de cet avis, je crois,—me demandent de faire quelques observations parce que, dans le passé, j'ai parlé des pêches de l'Ontario. Je tiens à dire que nous prisons hautement les beaux échantillons de pêches que le représentant de Lincoln (M. Cavers) nous a présentés aujourd'hui. Je n'ai jamais eu l'avantage de visiter la circonscription de Lincoln, mais, si j'en juge par la qualité des pêches qu'on a fait parvenir à nos bureaux aujourd'hui, je crois que nous pourrions annexer Lincoln à la Colombie-Britannique.

**M. Gordon Graydon (Peel):** Comme ces pêches étaient tellement bonnes, je ferai remarquer au représentant de Fraser Valley que je croyais qu'elles venaient de Peel.

## LA COLLINE PARLEMENTAIRE

LES ENDROITS DE STATIONNEMENT DONT DISPOSENT LES DÉPUTÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J.-G.-L. Langlois (Gaspé):** Je désire signaler à la Chambre un fait personnel, monsieur l'Orateur. Depuis mon arrivée ici pour la première session de la vingt et unième